

**Objet : Attribution d'une subvention  
exceptionnelle – Association Club de Gym de  
Trévoux**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux mai, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni salle du Conseil, 105 Grande Rue, sous la présidence de Madame Carole BONTEMPS-HESDIN, Maire.

**Date de la convocation :**  
16 mai 2023

**Date d'affichage :**  
16 mai 2023

**Nombre de conseillers**  
En exercice : 27  
Présents : 18  
Pouvoir(s) : 07  
Votants : 25

**Présents :** Carole BONTEMPS-HESDIN, Marcel BABAD, Catherine VIGNON, Jean-Jacques DUMONT, Gilles DEMAISON, Jacques BERGERET, Éric MONFRAY, Annie DAYET, Pascal GONALONS, Mylène BOYER-GRECO, Loredana MARION, Valérie RAVAUX, Myriam COLLET, Emmanuel MARPAUX, Hélène LE BERRE, Sandrine BEHEM, Cécile BAUDOUX, Marie-Chantal PESERY

**Absents ayant remis un pouvoir :**

Jean-Luc MASSON donne pouvoir à Catherine VIGNON

Éric LARDENOIS donne pouvoir à Éric MONFRAY

Laurent GOUDARD donne pouvoir à Emmanuel MARPAUX

Murielle STOUFF donne pouvoir à Myriam COLLET

Gérard ROY donne pouvoir à Valérie RAVAUX

Vanessa REBEYREN donne pouvoir à Cécile BAUDOUX

Alexandre RUIZ donne pouvoir Marie-Chantal PESERY

**Absents excusés :**

Catherine VALLIN, Jérôme COLIN

**Secrétaire de Séance :** Sandrine BEHEM

Vu le code général des collectivités territoriales,

Mme le Maire informe l'Assemblée qu'une jeune Talançonnaise est sélectionnée avec son équipe composée de deux autres jeunes filles aux championnats d'Europe et aux championnats du monde de gymnastique acrobatique qui se dérouleront en 2024.

Ces jeunes filles (Oxane MAISONNEUVE, Lou-Anne PILLET, Léna GAUTHIER) sont scolarisées et s'entraînent entre 15 à 17 heures par semaine.

Elles recherchent activement des sponsors et des aides financières afin de leur permettre de boucler un budget conséquent qui s'élève à environ 10 000 € (stages d'entraînements, matériels de compétition, frais de déplacements et d'hébergement).

Le club d'appartenance ainsi que les collectivités ont été sollicitées.

La commune de Reyrieux souhaitant soutenir ses sportifs de haut niveau propose de participer au financement de l'opération à hauteur de 1 000 €.

Les membres de la commission culture, sports et loisirs sollicités, ont émis un avis favorable à cette proposition.

Mme le Maire propose à l'Assemblée de participer au financement de l'opération à hauteur de 1 000 € grâce à une subvention exceptionnelle, en contrepartie de l'affichage du logo de la commune, une démonstration pouvant par la suite être organisée sur le territoire communal lors d'une date à convenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, après un vote à main levée :

**POUR : 25**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00**

- **ACCEPTE** d'attribuer une subvention de mille (1 000) euros à l'association club de Gym de Trévoux fléchée pour le soutien décrit ci-dessus,
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.

**Ainsi fait et délibéré à Reyrieux, le 22 mai 2023**

**Le Maire,  
Carole BONTEMPS-HESDIN**



<p><b>Acte</b> 001-210103222-20230522- 20232522DE12-DE</p>	<p>certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de sa réception en Préfecture le 02/06/2023</p>	<p>et de sa publication le 02/06/2023</p>
--	--	---